



REGLEMENT DE L'ECOLE DE FOOTBALL DE CHABOURNAY F.C. ET DE L' U.S. VENDEUVRE

Tout joueur et dirigeant signant une licence à Chabournay F.C. et à l'U.S. Vendeuivre accepte par voie de conséquence le règlement intérieur qui suit.

L'école de football a pour but de favoriser le développement des aptitudes physiques, sportives et morales de jeunes enfants en les initiant à la pratique du football.

- 1- Les clubs sportifs de Chabournay F.C. et de l'U.S. Vendeuivre animent et contrôlent une « école de football » placée sous la responsabilité d'éducateurs de chaque club.
- 2- Cette « école de football » est ouverte aux jeunes enfants à partir de 6 ans (possibilité d'accueil à partir de 5 ans sous certaines conditions).
- 3- Tout joueur sera à jour de sa cotisation, qui s'élève pour la saison 2008/2009 à 35 euros (pour les catégories des pré - débutants au 15 ans).
- 4- Chaque joueur doit participer au maximum de ses possibilités aux entraînements mis en place ainsi qu'aux rencontres du samedi. Un enfant absent peut pénaliser une équipe.
- 5- Les enfants ne sont pris en charge par les clubs qu'à l'intérieur du complexe sportif et après qu'ils aient été en contact avec le ou les éducateurs en charge de l'accueil. Les clubs ne sauraient être tenus pour responsable dans le cas où un accident se produirait en dehors de l'horaire présenté (cf. feuille de début de saison avec les horaires prévus ou panneau d'affichage au stade de Vendeuivre).
- 6- Les parents :
 - vous serez sollicités à plusieurs reprises durant l'année (2 à 3 fois) pour laver les équipements (shorts et maillots) de l'équipe de votre enfant.
 - Les éducateurs initient les enfants à la pratique du football, les enfants jouent, les parents accompagnent et encouragent. Chacun son rôle.
 - Les éducateurs se tiennent à votre disposition pour évoquer toute sorte de sujet (programmation annuelle d'entraînement, évolution,.....).
- 7- Les, éducateurs et dirigeants se réservent le droit d'avertir, voir d'exclure un enfant qui aurait une conduite incorrecte ou dangereuse lors des entraînements ou des compétitions. Les parents en seront rapidement informés. Le dossier sera alors étudié en commission des jeunes.

8- Transport :

- Le transport est effectué par les éducateurs et par les parents. Pour cela nous vous demandons de rester à disposition le samedi pour accompagner les enfants à tour de rôle. Si des problèmes de transport persistent, un planning pour les déplacements sera alors mis en place par la commission des jeunes.

9- Equipement :

- La tenue préconisée pour l'entraînement (à adapter selon les conditions climatiques) : Chaussettes, short, tee-shirt ou maillot, pantalon de jogging, coupe-vent, chaussures de foot (en bon état), protèges tibias.
- Les enfants doivent en période de froid avoir une tenue propre pour se changer.
- La tenue pour les rencontres du Samedi : les shorts et maillots sont fournis par le club, les chaussettes (utiliser les celles données en début de saison), les chaussures de football et les protèges tibias (fournis par les parents).

10- Hygiène :

- L'enfant ne doit pas arriver au stade en tenue de footballeur, principalement parce que les conditions climatiques peuvent toujours changer et pour la propreté des véhicules des parents qui nous accompagnent.
- La douche n'est pas obligatoire mais vivement conseillée (prévoir donc le nécessaire pour la douche pour les enfants souhaitant se laver).

La commission des jeunes,